



Archers du Val d'Authion



Ont le plaisir de vous inviter à leur tir en salle 2X18 m
Sélectif pour le Championnat de France

Dimanche 7 décembre 2025 **À Mazé salle François Cévert**

Horaires :	Matin	Après-midi
Ouverture du greffe	8h00	13h30
Inspection du matériel	8h30	14h00
Echauffement	8h40	14h10

Début des tirs comptés après les 3 volées d'échauffement

Tarifs : Adulte : **1 Tir 9,00 €** **2 tirs 14,00 €**
 Jeune : **1 Tir 6,00 €** **2 tirs 10,00€**

Catégories : Réservé aux catégories de U13 à S3
Licence avec photo ou pièces d'identité
Pour les mineurs, coordonnées téléphoniques des parents obligatoires.
Classique ou nu : tri-spots triangulaire ou blason de 40 cm

Arc à poulies : tri-spots triangulaire



Récompenses : Aux 3 premiers de chaque catégorie
À la première équipe mixte jeunes, adultes classiques, adultes poulies
A déclarer avant le début du concours.

Buvette : Nous pourrons vous proposer des boissons chaudes, viennoiseries et
gâteaux maisons.
Pour les sandwiches, nous vous demanderons de les réserver au
moment de votre passage au greffe.
Nous vous remercions de votre compréhension.

La tenue conforme à la réglementation FFTA les chaussures de sport genre tennis sont obligatoires. Tenue blanche ou de club pour les podiums.
Salle chauffée

En la mémoire de Daniel Léger, il sera organisé un challenge portant son nom.
Vous trouverez son règlement en bas de ce mail.

Date limite pour les inscriptions : **24 novembre 2025 ainsi que pour les équipes**
Pré-Inscription en ligne : ava.maze49@gmail.com
Bulletin réponse à retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre de AVA MAZÉ)
Toute inscription avec règlement passera avant les pré-inscriptions

Adresse : Archers du Val d'Authion
4 rue des palis
49630 MAZE

Responsable greffe : PANTAIS Émilie
Téléphone : 06-88-86-55-20

Droit à l'image : pendant le concours des photos seront prises, les archers et accompagnateurs ne souhaitant pas y figurer devront le signaler au greffe.



Nom - Prénom	Licence	Cat	Arc	Matin	Après -midi	Tri-spots triangulaire O/N	Montant
						Total	



Archers du Val d'Authion



BULLETIN D'INSCRIPTION TIR SALLE 2 X 18 m

DATE LIMITE 24 novembre 2025

Club : _____

Responsable : _____

Tél : _____

Équipe classique :

Équipe 1	Équipe 2	Équipe 3

Équipe poulies :

Équipe 1	Équipe 2	Équipe 3

Équipe jeunes :

Équipe 1	Équipe 2	Équipe 3



Règlement Challenge Daniel LÉGER

Principe :

Afin de rendre hommage à la mémoire de Daniel LÉGER, Co-fondateur et 1^{er} président de l'AVA Mazé, et en accord avec Madame LÉGER, son épouse, le conseil d'administration du club a décidé de créer un challenge annuel portant son nom.

Organisation :

Ce challenge par équipe de club sera organisé chaque année dans le cadre du concours salle de l'AVA Mazé qui a lieu traditionnellement début décembre.

Le club vainqueur remettra le titre en jeu, et donc la coupe attribuée, tous les ans.

Les clubs désirant participer à ce défi devront le faire savoir lors des inscriptions au concours salle de l'AVA.

Celle-ci ne remet pas en cause les classements par équipes lors du concours salle. Les clubs pourront toujours concourir en déclarant leur équipe comme habituellement. Les archers pourront toujours concourir pour le classement individuel par catégories d'âges et d'armes, pour le classement par équipes, si leur club les inscrivaient en équipe et pour le challenge Daniel LÉGER s'ils font partis des équipes inscrites.

Chaque club peut inscrire 1 ou X équipe(s) pour ce challenge.

Composition de l'équipe engagée pour le challenge :

Afin de promouvoir la compétition de tir à l'arc auprès de nos jeunes, l'équipe devra être composée de jeunes archères ou archers des catégories U13 à U21. L'arme sélectionnée est l'arc classique.

L'équipe doit être composée de 2 jeunes avec à minimum 1 femme. Ce sera donc une équipe mixte.

Une seule restriction, pas plus de 1 U21 dans l'équipe. L'idée est d'avoir des jeunes qui sortent du Chairmartin et attaquent leur première année de compétition officielle. L'objectif étant de les faire participer à un premier challenge pour leur faire prendre connaissances des matches équipes qu'ils pourront intégrer plus tard.

Classement et désignation de l'équipe vainqueur du challenge :

Le classement pour la désignation de l'équipe vainqueur du challenge est déterminé par l'addition des points réalisés par les 2 membres de l'équipe. Est déclarée vainqueur, l'équipe ayant réalisé le plus de points.

La coupe sera remise au club vainqueur, par Madame LÉGER ou par la présidente de l'AVA Mazé, lors de l'annonce des résultats du concours salle.



Archers du Val d'Authion



Équipe pour le challenge Daniel Léger

Nom	Prénom	Catégorie

Nom	Prénom	Catégorie

Nom	Prénom	Catégorie

Nom	Prénom	Catégorie

Nom	Prénom	Catégorie